



## COMPTE-RENDU INTERSYNDICAL DE LA CAPC ATMD DU 10 SEPTEMBRE 2020

### Déclaration de l'intersyndicale :

A l'unanimité les Organisations Syndicales représentatives ont décidées de ne pas siéger lors de la CAPC ATMD du Jeudi 10 septembre 2020.

Nous tenons à rappeler à l'administration centrale que cette instance réglementaire est bien un lieu de concertation qui doit tenir compte des avis des représentants du personnel surtout lorsqu'il s'agit d'étudier et traiter 3 dossiers de non-titularisation sans avoir été averti au préalable, qu'une seule journée préparatoire est prévue et qu'aucune des pièces des différents dossiers nous a été transmises en amont.

Nous constatons par ailleurs dans l'ordre du jour communiqué le matin de la journée préparatoire, que des erreurs ont été commises sur la présence ou non de certain représentant titulaire mais aussi sur le nombre et la composition de la formation de la commission plénière.

Nous constatons également que sur la convocation, la modification du règlement intérieur n'était pas prévue.

Nous regrettons également le manque de moyen matériel (informatique, téléphonique) mis à disposition par l'administration lors des réunions préparatoires.

C'est pour tous ces différents points que les Organisations Syndicales ont souhaitées le report de cette CAPC ATMD et ont demandées à l'administration de tenir compte de leurs doléances.

## **Réponse de l'administration :**

Le Président répond qu'il regrette que la CAPC ATMD du 10 septembre 2020 n'ait pu se tenir. Il admet que les délais de transmission étaient très courts pour les représentants du personnel comme pour les agents de l'administration qui y travaillaient et qui sont en équipes réduites ; qu'avec le nombre de bureaux vides actuellement dans le service de la DRHMD, une mise à disposition d'un ordinateur et téléphone peut être faite sans problème sur demande ; qu'il ne s'agit pas d'un manque de considération pour les représentants du personnel. Le Président nous a concerté pour les dates de report de cette CAPC ATMD qui se tiendra probablement le 8 ou 15 octobre 2020 avec 2 jours de préparations.

Vos élus CFDT, CGT et UNSA